

Appel à la grève des personnels administratifs et enseignants de l'Université de Paris I

Depuis plusieurs semaines, les mobilisations d'étudiant.es, d'enseignant.es et de personnels administratifs contre la loi ORE prennent de l'ampleur, en particulier à Paris I où les étudiant.e.s occupent plusieurs centres tandis que d'autres sont fermés depuis plusieurs jours ou semaines. Pourtant, le gouvernement s'obstine à vouloir organiser les examens coûte que coûte tout en mettant en œuvre ParcoursSup à marche forcée.

Nous condamnons fermement les attaques de milices d'extrême droite sur les campus, comme à Tolbiac dans la nuit du 6 au 7 avril.

Nous dénonçons la délocalisation précipitée des enseignements et des examens qui pourrait casser la mobilisation.

Nous rappelons que le manque chronique de moyens, consécutif aux coupes budgétaires successives dans l'ESR, nous conduit à exercer nos métiers dans des conditions inadmissibles au détriment de la réussite des étudiant.es.

Ainsi, nous personnels administratifs et enseignants mobilisé.es de l'Université Paris I, reconduisons la grève ce lundi 9 avril jusqu'à la prochaine assemblée générale, qui aura lieu le jeudi 12 avril à 9h Amphi K - PMF, et appelons la présidence de l'université à suspendre la tenue des examens.

Nous appelons l'ensemble de nos collègues à rejoindre la grève et à venir nombreux à la prochaine assemblée générale.

Nous appelons tou.te.s nos collègues à participer à la journée nationale de mobilisation et d'actions dans le supérieur et la recherche du mardi 10 avril.

Nous vous donnons rdv pour nous réunir dès midi dans la cour de la Sorbonne.

Prochaine Assemblée Générale le jeudi 12 avril à 9h Amphi K - centre PMF.

Motion spécifique sur la non tenue des examens

L'AG des personnels administratifs et enseignants réunie le lundi 9 avril au centre Panthéon dénonce les conditions imposées par la Présidence pour la tenue des examens, dont certains démarrent dès cette semaine, et en particulier :

- Une organisation des examens dans la précipitation, sans aucune réflexion sur le plan pédagogique. Nous soulignons une rupture d'égalité entre les étudiants qui n'ont pas pu suivre la même charge de cours : certain.e.s ont pu avoir un semestre complet, d'autres six semaines.
- Une rupture d'égalité entre les étudiant.e.s non mobilisé.e.s et celles et ceux mobilisé.e.s, notamment les jours banalisés.
- L'organisation hasardeuse de ces examens: les convocations aux examens lancées par des canaux non réglementaires (exemple du département des langues) et des examens organisés hors délais (changement de date, de lieu et d'horaires, posant des problèmes pour les étudiant.e.s salarié.e.s et pour les enseignant.e.s).
- Des problèmes de planning: des enseignant.e.s et des étudiant.e.s ont des examens qui s'enchainent sur des sites différents et éloignés.
- Les conditions de reprographie et la fourniture des copies anonymes qui sont incertaines.
- Le droit au tiers temps ainsi que les dispositifs d'aide pour les étudiant.e.s qui ne sont pas assurés.

Attachés à la réussite effective des étudiant.e.s et à une évaluation juste, nous jugeons irresponsables la tenue des examens et demandons à la Présidence de Paris I leur suspension.
